



# BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2022

Politique familiale - Appel à tous page 4

Projet pilote - Lavage de bateaux pages 7-8

Chronique de Jean-François Nadeau pages 13-14

**MUNICIPALITÉ D'AMHERST**

819 681-3372

[info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca)

[municipalite.amherst.qc.ca](http://municipalite.amherst.qc.ca)

124, rue Saint-Louis

Amherst (Québec) J0T 2L0

## MOT DU MAIRE



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Enfin, l'été est à nos portes avec tout ce que cela comporte de plaisirs extérieurs. Parlant de plaisirs extérieurs, tout porte à croire que les jeux d'eau seront opérationnels vers la fin juin. Je tiens à remercier tout particulièrement notre inspecteur municipal, M. Guylain Charlebois, qui a trouvé des solutions ingénieuses et plus économiques afin d'achever ce projet tant attendu des jeunes de notre municipalité.

Dans les prochains jours, vous remarquerez que nous installerons de nouvelles boîtes à fleurs dans le village de Vendée ainsi qu'à Rockway Valley. Cette initiative s'inscrit dans une optique d'embellissement de nos noyaux villageois. Je profite de cette tribune pour souligner tous les gestes individuels ou collectifs pour rendre nos abords de routes et chemins plus propres. Une grande corvée de nettoyage a été réalisée encore une fois ce printemps par

l'Association des villégiateurs des environs du lac Cameron. Plusieurs citoyens, par des gestes individuels, souvent anonymes, collaborent en nettoyant leur terrain et les alentours. La propreté est l'affaire de tous!

Le camp de jour d'Amherst, fort de ses succès antérieurs débutera ses activités le 29 juin prochain. Il affiche présentement complet avec une participation de 30 enfants résidents et 18 provenant des municipalités voisines. Si la Municipalité est en mesure d'offrir ce service cet été, c'est grâce aux animateurs qui désirent s'impliquer auprès des jeunes! Dans un contexte de pénurie de main d'oeuvre, plusieurs municipalités avoisinantes ne peuvent pas avoir de camp de jour pour l'été 2022. Je vous invite donc à vous joindre à moi afin de souhaiter un bon été à nos excellents animateurs et animatrices, ainsi qu'à notre coordonnatrice.

Toujours dans le département des loisirs, M. Éric Larose s'est joint à l'équipe à titre de Technicien en loisirs. Il partagera son temps avec la Municipalité de Lac-des-Plages.

Dans l'optique d'apporter un support au service des travaux publics, nous avons également fait l'embauche de Mme Jacynthe Toupin, notre nouvelle Chargée de projets - Voirie. Sa venue s'inscrit dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR). Mme Toupin partagera donc, elle aussi, son temps avec la Municipalité de Lac-des-Plages.

En terminant, M. Réal Bernier de Vendée, président sortant de l'Étincelle d'Amherst tire sa révérence après plusieurs années de dévouement exceptionnel envers cet organisme dont la réputation n'est plus à faire. Merci à ce dernier pour l'excellent travail accompli avec les membres de son équipe et bonne retraite bien méritée. Mme Nathalie Gallant reprend le flambeau à la présidence de l'Étincelle, avec son dynamisme, cet organisme demeurera entre en bonnes mains. Je lui souhaite la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

À tous nos nombreux villégiateurs, bienvenue dans la Municipalité d'Amherst et profitez bien de la belle saison.

Cordialement,

Jean-Guy Galipeau, Maire

## DANS CE BULLETIN

Mot du maire.....	<b>2</b>
Vie municipale.....	<b>4 - 5</b>
Section aînés .....	<b>6</b>
Rappels saisonniers.....	<b>7 - 8</b>
Environnement.....	<b>9 - 11</b>
Sécurité publique.....	<b>12</b>
Chronique.....	<b>13 - 14</b>
Loisirs et culture.....	<b>15</b>
Taxibus .....	<b>16</b>

## CONGÉS FÉRIÉS

### Fête nationale du Québec

Vendredi 24 juin 2022

### Fête du Canada

Vendredi le 1<sup>er</sup> juillet 2022

Les bureaux municipaux seront fermés.

Les services essentiels des travaux publics demeurent fonctionnels en tout temps.

Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.



Du 1<sup>er</sup> au 7 juin  
Semaine  
québécoise  
des personnes  
handicapées

Contribuer  
à  
**100%**

Les personnes handicapées  
représentent 16 % de la  
population québécoise.  
Laissons-les contribuer à 100 %  
de leurs capacités.

Votre gouvernement Québec

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens et les citoyennes sont les bienvenus aux séances des conseils et peuvent profiter d'une période de questions. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible sur notre site Web vers 10 h, le jour même. Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur le site de la Municipalité.

13 JUIN 2022  
À  
SAINT-RÉMI

11 JUILLET 2022  
À  
VENDÉE

8 AOÛT 2022  
À  
SAINT-RÉMI

12 SEPTEMBRE 2022  
À  
SAINT-RÉMI

La Journée des finissant(e)s aura lieu le **17 juin** prochain. Félicitons les diplômés et créons un engouement autour de la réussite éducative sur nos réseaux sociaux et dans notre communauté!



# **BRAVO** **aux finissantes** **et finissants** **2022**

#fiersdenosfinissants



## **APPEL DE CANDIDATURE POUR LE COMITÉ DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE FAMILIALE D'AMHERST**

Afin d'élaborer sa politique familiale, la Municipalité est à la recherche de citoyens, préférablement des parents de jeunes enfants ou adolescents, représentant chacun des secteurs.

Le comité aura pour objectif d'établir les bases de la politique familiale de la Municipalité, de déterminer les priorités des familles ainsi que de saisir les enjeux auxquels elles sont confrontées. Cet engagement bénévole implique environ une rencontre toutes les six semaines.

La Municipalité d'Amherst se démarque depuis quelques années en ce qui a trait à la qualité de vie des familles vivant sur son territoire. La mise sur pied d'une politique familiale contribuera à mieux répondre aux besoins de ces familles.

Les personnes intéressées doivent soumettre une lettre d'intention à M. Robert Cardinal à [info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca) avant le 30 juin.

**VIE MUNICIPALE**

## **Sondage sur les outils de communication de la Municipalité**



La Municipalité d'Amherst (plus précisément Virginie, notre responsable des communications) souhaite connaître les habitudes de consultation des différents outils de communication disponibles afin de s'assurer qu'ils répondent bien à vos besoins.

Pour compléter le sondage, rendez-vous sur le site Web de la Municipalité au [municipalite.amherst.qc.ca/sondage-communication](http://municipalite.amherst.qc.ca/sondage-communication).

Afin d'encourager la participation au sondage, nous lançons un concours. Pour y participer, la personne doit répondre à toutes les questions du sondage et indiquer ses coordonnées à la question prévue à cet effet.

À gagner : une carte-cadeau d'une valeur de 50 \$.

## PARCOUREZ LES LAURENTIDES AVEC LE TAXIBUS ET L'INTER

Savez-vous que vous pouvez prendre le taxibus à Amherst pour vous rendre à Brébeuf ou à Mont-Tremblant? Demandez votre correspondance au chauffeur de taxibus pour prendre l'autobus l'Inter gratuitement à Mont-Tremblant en direction de Saint-Jérôme.

De multiples possibilités s'offrent à vous avec trois départs de taxibus chaque jour de la semaine! L'horaire est disponible en quatrième de couverture du bulletin.

Informations : 1 877 604-3377 ou [linter.ca](http://linter.ca)



## SOYONS ACCUEILLANTS

Nous avons tous notre rôle à jouer pour accueillir les personnes immigrantes qui choisissent notre belle région pour s'y installer. Être un bon voisin, une entreprise qui accueille la diversité, une Municipalité qui connaît la richesse des parcours de ses citoyens. Les nouveaux arrivants contribuent positivement à notre économie en occupant des emplois en grande pénurie de main-d'œuvre. Nos entreprises ont besoin de ces précieux employés. Lorsque les personnes immigrantes sont bien accueillies, tout le monde en bénéficie.

### ICI, NOUS SOMMES ACCUEILLANTS ET ACCUEILLIS

Plus de 30 communautés culturelles

*En chacun de nous, des parcours inspirants à découvrir!*

#### SAVIEZ-VOUS QUE...

- La MRC des Laurentides accueille environ 4,4 % de personnes immigrantes au sein de sa population totale.
- 67 % de l'immigration sur notre territoire provient de l'Europe suivie de 15 % des Amériques.
- La majorité des personnes immigrantes dans la MRC des Laurentides se trouvent dans la tranche d'âge de 25 à 54 ans.
- L'immigration contribue à la population active de notre région!

\*Source : POUILLIOT, Documenter et géolocaliser les groupes culturels sur le territoire, 2020

[cdemrclaurentides.org/emploi](http://cdemrclaurentides.org/emploi) | 819 681-3373

Amherst | Arundel | Barkmere | Brébeuf | Huberdeau | Ivry-sur-le-Lac  
La Conception | La Minerve | Labelle | Lac-Supérieur | Lac-Tremblant-Nord | Lantier  
Mont-Blanc | Montcalm | Mont-Tremblant | Sainte-Agathe-des-Monts  
Sainte-Lucie-des-Laurentides | Val-David | Val-des-Lacs | Val-Morin

Avec la participation financière de :





Le comité MADA est heureux de vous présenter cette section du bulletin municipal :

## UN MINI-BOTTIN DES RESSOURCES EST DISPONIBLE

### Améliorer l'accès aux services pour les aînés

Autrefois connu sous le nom de «Table de concertation des personnes aînées et du soutien à domicile de la MRC des Laurentides», Concert action soutien autonomie des Laurentides (CASA des Laurentides) est un regroupement de partenaires visant la promotion des différents services offerts aux aînés et aux personnes en perte d'autonomie physique et le maintien de ceux-ci le plus longtemps possible à domicile.

Une des priorités retenues a été de réaliser un mini-bottin, en français et en anglais, regroupant les différentes ressources offertes aux aînés et aux personnes en perte d'autonomie physique sur le territoire des Laurentides. Disponible entre autres auprès des partenaires de CASA des Laurentides, ce mini-bottin est aussi accessible en ligne au [municipalite.amherst.qc.ca/municipalite-amie-des-aines-mada/](http://municipalite.amherst.qc.ca/municipalite-amie-des-aines-mada/).

### Comités de travail et partenaires

À la suite du Forum des aînés, en 2010, les partenaires ont convenu de dégager une vision commune des besoins des aînés et de procéder à la mise en place d'un plan d'action et de concertation pour les prochaines années. Quatre comités de travail ont été formés: proches aidants, bénévolat, accessibilité aux services et sensibilisation/promotion/communications. Les partenaires de CASA des Laurentides sont: le Centre d'action bénévole Laurentides, le Centre d'aide personnes traumatisées crâniennes et handicapées, physiques Laurentides, le CSSS des Sommets, la COOP Chiffon Magique, Laurentians CARE, le Réseau FADOQ Laurentides, Palliaco, la Pastorale secteur Sainte-Agathe, la Sûreté du Québec, Prévoyance envers les Aînés des Laurentides, Société Alzheimer Laurentides, le Transport adapté et collectif des Laurentides et un représentant de la table des maires de la MRC des Laurentides. De plus, CASA des Laurentides peut compter sur l'appui et la collaboration d'un représentant des aînés dans chacune des municipalités et ces conseillers municipaux sont sensibles aux conditions de vie et à l'accès aux services.

### Guichet d'accès

Par ailleurs, le Centre de santé et de services sociaux des Sommets (CSSS des Sommets) a mis en place un guichet d'accès pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie physique dans le but de leur offrir un meilleur continuum de services à l'intérieur du CSSS ou en les dirigeant vers des partenaires publics, privés ou communautaires. On peut joindre le guichet d'accès du CSSS des Sommets en contactant le CLSC de Mont-Tremblant (819 425-3771) et en composant le poste 3107.

Toutes les personnes qui aimeraient avoir le bottin peuvent contacter la réception de l'hôtel de ville au 819 681-3372. Nous prendrons vos coordonnées et nous pourrons vous le faire parvenir par la poste.

SERVICES  
aux personnes  
aînées



- BOTTIN -  
MRC DES LAURENTIDES

Ce bottin est une initiative de :  
CONCERT ACTION SOUTIEN  
AUTONOMIE DES LAURENTIDES

**CASA**  
LAURENTIDES

## BONNES PRATIQUES DU PLAISANCIER



### SÉCURITÉ NAUTIQUE



Assurez-vous d'avoir un VFI de taille appropriée pour chaque personne à bord. Votre VFI peut vous sauver la vie. Portez-le!



Ne consommez pas d'alcool ou de drogue. Conduire avec les capacités affaiblies est illégal. Saviez-vous que vous pourriez perdre votre permis de conduire automobile?

Suivez un cours de navigation et n'oubliez pas que vous devez détenir votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance à bord.



Vérifiez votre matériel de sécurité. Avant chaque départ, assurez-vous du bon fonctionnement du matériel requis par la loi.



### BONNES PRATIQUES NAUTIQUES



Réduisez votre vitesse à proximité des rives et respectez les zones de vitesse imposées sur les plans d'eau.



Sachez que vous êtes légalement responsable de l'impact de la vague que produit votre embarcation.

Respectez les distances de sécurité avec les nageurs et les embarcations non motorisées ou les embarcations à l'arrêt.



Soyez courtois : respectez les riverains et les autres plaisanciers en réduisant le bruit et les vagues produites.



### SPORTS NAUTIQUES



Motomarines: le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans et vous devez porter votre VFI en tout temps.



La pratique d'activité nautique générant de grosses vagues est recommandée dans une zone qui est loin du rivage et qui a plus de 5 mètres de profondeur afin de limiter vos impacts sur l'environnement et les autres usagers.

Lorsque vous êtes à moins de 30 mètres d'une autre embarcation : réduisez votre vague, abstenez vous de faire des acrobaties, des encerclements répétés, des chavirements intentionnels et d'effectuer des sauts en utilisant les vagues des autres embarcations.



Lorsque vous pratiquez une activité nautique tractée (wake, surf, ski, trippe), assurez-vous d'avoir en tout temps une vigie, une place à bord et suffisamment de VFI pour chaque personne remorquée.



### ENVIRONNEMENT

Évitez d'introduire des espèces exotiques envahissantes lorsque vous changez de plan d'eau :

- Lavez votre embarcation, son vivier, ses ballasts à chaque entrée ou sortie sur un plan d'eau.
- Vider l'eau de la cale, des viviers, des seaux et glacière en quittant le plan d'eau.

Respectez les plans d'eau en évitant de jeter vos produits ou déchets à l'eau.



Le lavage d'embarcations motorisées est OBLIGATOIRE et gratuit.

La station de lavage se situe au 124, chemin Gaudias-Côté Est.



## NOUVELLE PROCÉDURE → LAVAGE DE BATEAUX UNE OBLIGATION POUR PRÉSERVER NOS LACS

La Municipalité a le plaisir de vous annoncer que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ont accepté le projet pilote présenté par la Municipalité. Ce projet pilote vise à permettre **un accès universel et gratuit pour tous**, via les accès appartenant au MERN, aux lacs Cameron, de la Décharge, Rognon et de la Sucrierie.

Nous sommes particulièrement heureux que la Municipalité d'Amherst soit, avec les ministères concernés, précurseur dans un projet qui respecte le droit des utilisateurs tout en faisant en sorte de préserver l'environnement et la qualité de nos plans d'eau.

Pour se faire, les usagers des lacs sont dans l'obligation de laver leur embarcation, incluant le moteur et la remorque, avant chaque mise à l'eau et de laver leur remorque avant de ressortir l'embarcation de l'eau.

### Embarcation motorisée

(combustion ou électrique)



Le propriétaire d'une embarcation motorisée et d'une remorque **doit**, avant la mise à l'eau :

- Laver obligatoirement son embarcation, ses équipements et sa remorque à la station de lavage municipale **gratuitement**. Ce n'est qu'une fois le lavage terminé qu'un coupon comprenant un code à 4 chiffres sera émis par le terminal. Ce coupon vous permettra de déverrouiller le cadenas numérique, vous donnant ainsi accès au plan d'eau. Le coupon devra être conservé par le propriétaire de l'embarcation et devra être présenté aux patrouilleurs nautiques s'ils en font la demande.



### Station de lavage

124, ch. Gaudias-Côté Est

### Embarcation NON motorisée



Le propriétaire d'une embarcation non motorisée **doit**, avant la mise à l'eau :

- Inspecter minutieusement son embarcation.
- Retirer tout organisme (animal ou végétal) qui pourrait se trouver sur la coque, la remorque ou tout autre équipement relié à l'embarcation.
- Vidanger tous les contenants pouvant contenir de l'eau d'un autre plan d'eau.



Amende  
jusqu'à  
2 000 \$

### L'ATTESTATION DE LAVAGE...

- n'est valide que durant la période où l'utilisateur d'une embarcation nautique utilise cette dernière sur l'un des lacs visés par le règlement ;
- l'attestation d'exemption de lavage (vignette) sous forme d'autocollant obtenue lors de la saison 2021 est toujours valide et ne nécessite pas un renouvellement. Toutefois, si vous avez changé d'embarcation et/ou perdu votre vignette, veuillez contacter la Municipalité afin d'en obtenir une nouvelle, gratuitement.

À l'exception des personnes ayant obtenu une attestation d'exemption de lavage, un résident d'Amherst devra laver son embarcation à la station gratuitement, et ce, à chaque mise à l'eau.

Pour tous les nouveaux propriétaires de terrain riverain des lacs concernés, vous pourrez contacter la Municipalité pour obtenir votre attestation d'exemption de lavage à compter du 15 mai, durant les heures d'ouverture.

Prenez note que l'accès à la station de lavage et aux lacs sont accessibles en tout temps.  
Merci de votre précieuse collaboration en vue de préserver la qualité de nos plans d'eau.

**POURQUOI LE COMPOSTE?**

Saviez-vous qu'environ 57 % des déchets résidentiels peuvent être compostés? Pas plus compliqué que le recyclage, le compostage est en réalité une pratique très simple à intégrer à la routine quotidienne ; un petit geste citoyen à grande portée environnementale. Il suffit d'un bac brun, d'un peu de volonté et d'un brin d'information et ça y est, vous êtes prêt!

**JETER OU COMPOSTER, QUI DIT MIEUX?**

Pour bien comprendre l'importance du compostage, il faut d'abord savoir identifier vos « matières organiques ». Il s'agit tout simplement de vos résidus verts (feuilles, gazon et retailles de jardinage) et des résidus alimentaires (restes de table, pelures de fruits et légumes, etc.). Un cœur de pomme jeté dans le bac brun ou au composteur domestique, par exemple, profitera de conditions de biodégradation idéales afin d'être transformé en compost et de retourner à la terre pour une seconde vie.

À l'opposé, ce même cœur de pomme qui se retrouve dans un site d'enfouissement se décomposera sans oxygène et produira du biogaz constitué en majorité de méthane, un puissant gaz à effet de serre, dont une partie (ou la totalité) s'échappera dans l'atmosphère, contribuant aux changements climatiques.

**LE CHEMIN DE COMPOSTAGE**

D'abord, le camion de collecte acheminera le contenu qui se trouve dans le bac vers le site de compostage. Sur place, les résidus organiques seront combinés à des copeaux de bois ou à d'autres matières riches en carbone, afin de favoriser le travail essentiel des micro-organismes qui s'en nourriront ; c'est le processus de biodégradation en accéléré qui commence dès lors. Cette activité fera naturellement augmenter la température, et après plusieurs semaines ou plusieurs mois (selon les procédés), les matières seront transformées en compost. Et voilà!

**MYTHES ET RÉALITÉS DU COMPOSTAGE**

**« C'EST DÉGUEU! »**

Pour éviter que votre bac brun développe son propre parfum ou que certains insectes (indésirables, certes, mais inoffensifs) fassent leur apparition, il suffit d'en saupoudrer le fond de bicarbonate de soude et de placer chaque semaine votre bac au chemin. Les matières organiques potentiellement malodorantes peuvent quant à elles être recouvertes de feuilles mortes si la saison le permet ou même être congelées jusqu'au jour de la collecte. Au besoin, nettoyez votre bac à grande eau avec un peu de vinaigre ou du savon.

**« IL Y A TROP D'OPTIONS DE SACS! »**

Aucun problème, puisqu'il est préférable de ne pas en utiliser! Toutefois, si vous souhaitez absolument utiliser un sac, privilégiez le réemploi d'un sac en papier, car les sacs de plastique ne sont pas acceptés dans nos bacs bruns.

**« C'EST COMPLIQUÉ! »**

Nous avons tous appris à recycler ; nous pouvons également maîtriser le compostage tout aussi facilement! Règle générale, si ça se mange (ou si c'est une partie de quelque chose qui se mange), si c'est en papier ou en carton (souillé et sans plastique) ou si c'est un résidu de jardin (sauf les grosses branches), c'est compostable. En cas de doute, vous pouvez télécharger l'application mobile *Ça va où ?* pour savoir ce qui va dans le bac brun, au recyclage ou à la poubelle.

**BON POUR LE PORTEFEUILLE**

Composter, c'est contribuer à réduire les coûts de gestion des déchets de la Municipalité. En plus, nous distribuons même du compost tout à fait gratuitement aux citoyens, juste à temps pour l'arrivée des beaux jours du printemps. L'économie circulaire au service de l'environnement... et des plantes luxuriantes!

**EN CHIFFRE**

Voici un tableau récapitulatif des tonnages pour Amherst :

	2017	2018	2019	2020	2021
Bacs verts	200.85	196.2	207.72	242.6	260.49
Bacs bruns	X	X	X	139.46	193.92
Bacs noirs	560.18	568.49	562.55	475.58	457.39

Sommairement, au cours des cinq dernières années, nous avons augmenté notre quantité de recyclage (bac vert) de 30 %. L'arrivée des bacs bruns nous a permis de réduire la quantité de déchets enfouis (bacs noirs) de 18 %. Continuons cet effort collectif!

## PUNAISE DES CÉRÉALES QUAND ET COMMENT AGIR CONTRE UNE INFESTATION?

Si vous êtes aux prises avec des punaises des céréales, ou punaises velues, le stade larvaire, fin mai à mi-juin, est le meilleur moment pour agir contre ce ravageur. Voici différentes techniques à effectuer pour contrôler l'infestation, à un minimum de trois reprises, à intervalles de cinq à sept jours.

- Mélanger 50 à 100 ml de liquide vaisselle au citron dans un litre d'eau et appliquer abondamment en fin d'après-midi, par une journée ensoleillée et chaude;
- Appliquer un insecticide à faible impact contre les pucerons, en vente libre, très tôt le matin ou en fin de journée;
- Mélanger 8 ml d'un produit issu du margousier et deux cuillères à soupe de liquide vaisselle par litre d'eau. Appliquer abondamment en fin d'après-midi, par une journée ensoleillée et chaude, quelques heures après avoir arrosé le gazon.

Cependant, sachez que le moyen le plus efficace de se débarrasser de l'insecte et d'obtenir une pelouse plus verte, en santé et non prisée de la punaise consiste à adopter de bonnes pratiques culturales :

- Tondre votre pelouse à une hauteur minimale de 7,5 cm. Plus la pelouse est vigoureuse, plus elle résistera aux attaques de la punaise;
- Irriguer votre pelouse en période de sécheresse afin de nuire au développement des larves, tout en tenant compte des restrictions d'arrosage de la Ville;
- Semer des plantes à feuilles larges, telles que le trèfle qui ne craint pas la sécheresse, peut fixer l'azote de l'air et ne fait pas partie du régime alimentaire des punaises;
- Remplacer le gazon par différents types de couvre-sols.

Vous pouvez également consulter le site d'espace pour la vie, pour obtenir plus d'informations.

[espacepouurlavie.ca/carnet-horticole/ravageurs-et-maladies/punaise-velue](https://espacepouurlavie.ca/carnet-horticole/ravageurs-et-maladies/punaise-velue)

ou le

[www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-maison-et-jardin/resoudre-problemes-pelouses.html](https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-maison-et-jardin/resoudre-problemes-pelouses.html)



## Le lac n'est pas une poubelle



**10'000  
ANS**

c'est le temps que met le plastique  
pour se décomposer dans l'eau.

## LA SANTÉ DE NOS LACS ET RIVIÈRES, EN HIVER COMME EN ÉTÉ

N'est-il pas agréable de pouvoir continuer à profiter de nos plans d'eau même en hiver?  
Courses sur le lac, patin, marche, chocolat chaud...

Par contre, y laisser nos déchets ce n'est pas très glorieux, car ceux-ci se retrouvent directement dans le lac au printemps. Même en hiver, le lac n'est pas une poubelle.

Profitons des activités hivernales tout en protégeant nos plans d'eau contre la pollution, lors de la fonte des glaces.

## CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS

Comme chaque année, la Municipalité a confié à une firme spécialisée le mandat d'épandre un produit biologique qui permet d'éliminer environ 90 % des moustiques et des mouches noires. Le citoyen a aussi son rôle à jouer pour limiter leur reproduction.

### Entretien recommandé des piscines 15 mai au 15 septembre

L'entretien adéquat de l'eau des piscines du 15 mai au 15 septembre vise à se protéger contre les maladies transmissibles, comme le virus du Nil (si les moustiques se sont nourris du sang d'un oiseau infecté), et à profiter de soirées plus agréables au jardin.

### Éliminez toutes les sources d'eau stagnante

Les fontaines décoratives, les jouets pour enfants, les brouettes, les bains pour oiseaux ou tout autre petit récipient comportant de l'eau stagnante laissée à l'extérieur, ne serait-ce qu'une semaine permettent à une quantité impressionnante de moustiques de se reproduire. Il est donc important de vider ces contenants après chaque pluie et de remplacer l'eau des oiseaux chaque jour.

### Ligne Info-Moustique sans frais

Pour les citoyens qui ont des questions et/ou requêtes concernant les moustiques, vous pouvez composer le 1 844 840-8700 ou envoyer courriel au [infomoustique@gdg.ca](mailto:infomoustique@gdg.ca). Chaque requête sera notée dans une carte de suivi interactive et comprendra les éléments suivants : date de la demande, nom et adresse du citoyen, courte description de la demande, ainsi qu'une courte description de l'action posée et la date.

Si le problème est d'origine locale (exemple : piscine non chlorée, ou la présence d'eau stagnante dans de vieux pneus, etc.), le citoyen sera alors avisé d'apporter les corrections nécessaires. Un accroche-poignée sera laissé chez le résident.



## RISQUES RELIÉS AUX PILES AU LITHIUM

Très présentes dans les appareils électroniques, les modèles réduits radiocommandés et les appareils photo, les piles au lithium représentent un risque élevé d'incendie et d'explosion si elles sont mal utilisées. Elles sont plus susceptibles de s'endommager que d'autres types de piles et peuvent devenir dangereuses dans certaines conditions.

Il est donc important de prendre des précautions :

- Suivre attentivement toutes les instructions du fournisseur de la pile, mais aussi du chargeur. Utiliser uniquement le chargeur adapté;
- Éloigner la pile de tout matériau combustible;
- Retirer la pile du chargeur dès qu'elle est rechargée;
- Éviter de laisser un appareil sur un lit, particulièrement lorsque celui-ci se recharge.
- Ne jamais jeter les piles dans le feu : elles pourraient exploser.
- Garder les piles hors de portée des enfants. Fonctionnelles ou non, les piles représentent des risques pour la santé ou de graves blessures potentiellement mortelles.



Ces piles sont considérées comme des résidus domestiques dangereux. En aucun cas, elles ne doivent être déposées dans les ordures ménagères. Ainsi, les citoyens doivent les apporter à l'écocentre.

## Alcool et navigation, *un cocktail dangereux*

Depuis décembre 2018, le Code criminel a été amendé afin d'inclure les embarcations à propulsion manuelle (par exemple, les planches à pagaie, kayaks, pédalos, tubes flottants, etc.) dans les moyens de transport associés à la conduite aux facultés affaiblies.

Même si la Loi peut sembler sévère, elle prend tout son sens lorsqu'on réalise que...

**l'alcool ou la drogue était en cause dans 40% des noyades au Québec, au cours des dernières années.**

Manœuvrer une embarcation requiert coordination et concentration. Soyez prudents et naviguez en toute sécurité.

C'est bien connu, conduire une voiture avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue ou avec un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang est criminel.

*Saviez-vous* qu'il en est de même pour une embarcation de plaisance avec ou sans moteur, comme une planche à pagaie par exemple?



# CETTE MALADIE

Voilà plus qu'une maladie. Une tragédie. Une vraie. Une tragédie toute québécoise d'ailleurs, bien qu'elle dépasse de beaucoup un strict cadre national. Elle constitue en fait un des pires scandales industriels survenus en Amérique du Nord.

Avez-vous déjà entendu parler de Saint-Rémi-d'Amherst, ce village des Laurentides ? Il n'a pas encore été trop touché, à la différence de plusieurs autres, par cette mentalité de Walt Disney qui préside chez nous à l'aménagement du territoire. À Saint-Rémi, les citoyens vont sous peu inaugurer un centre commémoratif. Ils souhaitent aussi recueillir les fonds nécessaires pour élever un monument. Sous ce grand chapiteau d'une mémoire retrouvée, on pourra voir, diffusé en boucle, un film : *L'affaire silicose*. Ce documentaire, signé par Bruno Carrière, vient d'être achevé. On y entend, entre autres témoignages, celui du sociologue Guy Rocher.

Au sortir de la guerre, une mine de silice à ciel ouvert est exploitée à Saint-Rémi. Elle conduit à la mort la population ouvrière. Pourtant, les effets délétères de la poussière de silice sont connus. La compagnie comme l'État s'empressent néanmoins de l'oublier, au nom de la croissance économique.

L'histoire est aux sociétés modernes ce que la mythologie était à des mondes antérieurs, disait Claude Lévi-Strauss. Elle est, pour dire vite, la façon dont nous nous expliquons le monde. L'histoire nous permet de nous envisager, de nous expliquer, de nous justifier. Que le scandale de la silicose — la maladie industrielle liée à la poussière de silice — ait été évacué des consciences dit à quel point nous sommes hélas conditionnés à supporter, encore et toujours, l'exploitation même mortelle.

Après la Seconde Guerre mondiale, un journaliste américain conduit une enquête sur ce monde industriel. Un Américain, mais d'origine canadienne-française. Il s'appelle Burton LeDoux. Ce LeDoux est un précurseur d'un type de journalisme qui se pratique partout trop peu : la vaste enquête menée sur le terrain. Il se dépense, sans compter son temps ni son énergie. Il veut comprendre. Le voici donc dans les Laurentides, à Saint-Rémi-d'Amherst. Ces nuages blancs et laiteux qui flottent dans les environs, charriés par le vent, il les voit. Il rencontre des travailleurs. Il parle à leurs familles. Il recueille les témoignages des « veuves blanches ». Leurs époux ont été tués par cette maladie engendrée par la mine. Ce sont ces femmes qui survivent à peine, en mangeant de la misère noire. Comment ne pas songer que ce que la compagnie a pris de leur vie a eu pour effet de ternir celle de leur descendance ?

Les matériaux empiriques qu'il recueille, Burton LeDoux les couple avec ceux du monde médical. Sa femme n'apparaît pas officiellement dans l'enquête. Pourtant elle s'y trouve, assurément. Car elle est médecin. Elle sait donc le guider, de loin en loin. D'autant plus que Burton LeDoux ne veut pas seulement comprendre la situation. Il souhaite agir sur elle. LeDoux n'écrit pas pour écrire. Sa langue est claire. Précise. Brute. Il veut que les choses changent. Il n'est même pas rémunéré. Sa plume, il ne l'utilise pas pour vivre, mais pour que l'on cesse de mourir.

Le monde minier savait, au moins depuis les années 1930, que les mineurs voués à extraire la silice faisaient bien plus que risquer leur vie. Des rencontres internationales et des rapports avaient dûment recensé les dangers. Offrir un casque au mineur pour les protéger ne suffisait pas. À Saint-Rémi-d'Amherst, comme en bien d'autres lieux, les entreprises laissent les maladies industrielles prendre racine et fleurir. Les compagnies cueillent les fruits du travail puis les emportent au loin. Combien le sous-sol de Saint-Rémi a-t-il rapporté ? Vous ne pourrez jamais le savoir à seulement regarder ce simple village.

Comme le montre bien le bref documentaire de Bruno Carrière, l'enquête de Burton LeDoux va provoquer une onde de choc. C'est *Relations*, la revue des Jésuites, qui la publie. LeDoux y explique la situation du monde du travail. Il n'y va pas par quatre chemins. Il donne les noms de ceux qui sont morts. Et il parle de la vie de ceux qui survivent.

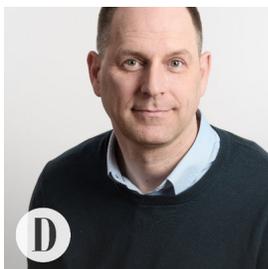
La compagnie se cabre. Elle rue. Le gouvernement, de son côté, étouffe de rage. C'est son modèle de développement, celui de toute l'industrie, qui est remis en cause. Le ministre du Travail du temps, Antonio Barrette, lui-même un ancien ouvrier, laisse entendre que les travaux de LeDoux ne méritent aucune considération, au prétexte bêta qu'il ne le connaît pas ! Lorsque le sage désigne la lune, l'imbécile regarde le doigt.

La haute hiérarchie des Jésuites fait l'objet de pressions. La direction de sa revue est remplacée. Sans vouloir rien admettre de sa responsabilité, la compagnie prend tout de même peur. Bien vite, elle détruit ses bâtiments à Saint-Rémi. Ses archives y passent aussi. Elle laisse derrière elle les morts et la poussière. Elle abandonne tout. Sauf l'argent.

Rédacteur en chef du *Devoir*, André Laurendeau explique alors ce que représente Burton LeDoux, à quel point il mérite notre respect. Comme LeDoux, Laurendeau « constate les ravages causés chez nous par le développement du grand capitalisme ». Cette maladie, la silicose, soutient en quelque sorte Laurendeau, n'est qu'un sous-produit d'une autre que personne n'ose pourtant nommer : le capitalisme. « Le plus grave », précise-t-il, « ce n'est point qu'on étale au grand jour une injustice sociale ; mais c'est qu'étalée, proclamée, prouvée, les responsables la tolèrent néanmoins, l'excusent et la sanctionnent », puis font appel à la charité pour en soulager les victimes.

Au Québec, nous comptons aujourd'hui plus de 400 sites miniers abandonnés. Des compagnies les ont exploités pour les laisser ensuite entièrement à la charge de l'État. Plusieurs de ces lieux nécessitent d'importants travaux de décontamination. Les coûts collectifs de ce laisser-faire ? Plus d'un milliard de dollars. Sans compter la vie d'ouvriers, souvent malades, oubliés. Non, cette histoire n'est pas terminée.

Source : Jean-François Nadeau, *Le Devoir*



Jean-François Nadeau a commencé à collaborer au *Devoir* en 1994. Il y est entré officiellement en 2003 pour diriger, notamment, les pages culturelles. Formé en science politique et en histoire, il a été professeur et éditeur. À titre de chroniqueur, il est lauréat du prix Jules-Fournier du Conseil supérieur de la langue française. En marge de travaux en histoire, il a publié plusieurs livres, dont *Le Devoir, un siècle québécois* (2010) ainsi que des recueils de chroniques, *Un peu de sang avant la guerre* (2013) et *Les radicaux libres* (2016). Il a également fait paraître au début mai (2022) un livre intitulé *Sale temps*.

## TOURNOI DE BALLE FAMILIAL

Les loisirs de Saint-Rémi organisent le tournoi de balle familial qui aura lieu du 22 au 24 juillet prochain.

Pour celles et ceux ne connaissant pas cette classique estivale d'Amherst, voici les grandes lignes importantes :

- Un lien de parenté est obligatoire, soit: frères, soeurs, cousins, cousines, conjoints, etc.;
- Sur le terrain, doivent être présents en tout temps : Un enfant de 14 ans et moins, un adulte de 50 ans et plus, pouvant être remplacé par une femme. Également, trois (3) femmes et cinq (5) hommes doivent être sur le terrain;
- Les règles générales de balle-molle sont applicables;
- D'autres règlements ajoutés seront expliqués au début du tournoi à chaque équipe;
- Les coûts d'inscription sont de 100 \$ par équipe.

Il est à noter qu'aucune bourse ne sera remise, tous les fonds iront pour les Loisirs de Saint-Rémi. Le but du tournoi est de s'amuser et de socialiser.

Pour plus de détails, contactez Mme Denise Charlebois au 819 421-1957.



### MODIFICATION À LA PRÉSIDENTIE DE L'ÉTINCELLE D'AMHERST

Lors de l'Assemblée Générale de l'Étincelle d'Amherst en date du 2 mai 2022 tenue au Centre Communautaire Cyrille Garnier, au 1814 du Village à Vendée, M. Réal Bernier a annoncé sa démission du poste de président, poste qu'il occupait depuis 2016.

S'il vous plaît, prenez note des nouvelles coordonnées de l'Étincelle :  
Siège social est situé au 1535 chemin de Vendée, Amherst QC, J0T 2T0  
Tél : 819 687-9827

Pour lire le communiqué complet, veuillez vous rendre au : <https://bit.ly/3wFizPA>

Gardez le sourire,  
Nathalie Gallant

## LE RETOUR DE LA PÉTANQUE!

En collaboration avec le Club Social de Vendée, les tournois de pétanque sont officiellement débutés pour la saison estivale!

- Quand : À tous les jeudis de l'été
- Heure : 14 h et 16 h
- Où : Terrain de pétanque à Vendée / Près du centre communautaire Cyrille-Garnier

Les règlements sont les suivants :

- La quotisation est votre bonne humeur;
- Les équipes se feront sur place;
- S'amuser est le but de cette activité;
- N'oubliez pas que nous sommes tous des amateurs et non des professionnels.

*En cas de pluie, la pétanque est annulée.*

**Important :** Apportez votre jeu de pétanque et vos brevages. Merci et au plaisir de vous voir en grand nombre.

Réal Bernier : 819 687-8673



# TAXIBUS

Le taxibus est un service de transport collectif **sur réservation**, qui permet de relier des villes entre elles, fonctionnant sur un horaire établi.



## POUR RÉSERVER :

1. Sélectionnez votre arrêt d'embarquement et de débarquement
2. Choisissez votre heure d'arrivée ou de départ
3. **Appelez-nous entre 8h et 16h** pour le service du lendemain, ou la journée même, 2h avant l'heure de départ prévue.  
**1 877-604-3377 ou 819-774-0485**

## TARIFICATION

**6\$** payable dans le taxibus  
Titre mensuel : **125\$**  
Enfants 11 ans et moins : **gratuit**  
(accompagnés d'un adulte)

## CORRESPONDANCES

**Titre 30 jours duo**  
(accès illimité autobus et taxibus) : **150\$**  
ou  
Correspondance gratuite à l'achat d'un passage unique entre autobus ↔ taxibus  
**le jour même** (vous payez le 1<sup>er</sup> transport).

Demandez votre correspondance au chauffeur.

MA MOBILITÉ, **MA LIBERTÉ !**

## À DESTINATION DE VILLE DE MONT-TREMBLANT

### ARRÊTS DANS VILLE DE MONT-TREMBLANT

route 117 / Montée Ryan (Ultramar)
rue Léonard / rue de St-Jovite (Métro entrée arrière)
rue de St-Jovite / rue Labelle
boul. du Dr Gervais (CFP L'Horizon) ↔ <b>Correspondance Inter</b>
boul. du Dr Gervais / rue Vaillancourt ↔ <b>Correspondance Inter</b>
rue de St-Jovite / rue Perreault (Shell) ↔ <b>Correspondance Inter</b>

### Heures d'arrivée à Mont-Tremblant

Lundi au vendredi:	7h30	9h30	15h20
Samedi et dimanche:	7h15	11h25	15h15

### Heures de départ de Mont-Tremblant

Lundi au vendredi:	13h15	16h20	17h40
Samedi et dimanche:	11h25	15h15	16h30

### Amherst

ch. Boileau / route 323  
dépanneur St-Rémi  
ch. Louis-Pépin / route 323

### Brébeuf

rue Richard / route 323  
rue des Loisirs / rang des Collines  
Hôtel de ville  
ch. Le Tour du Carré / route 323 (Chute aux bleuets)

## SERVICE À LA CLIENTÈLE :



Tous les jours de 8 h à 19 h  
**819-774-0485** | Sans frais : **1 877-604-3377**

www.linter.ca

